

Pilotage de la Performance Financière et Contrôle de Gestion

RNCP37059 – Manager de la Performance Financière - ECEMA COLLEGE DE PARIS

Niveau 7, code NSF 315n, 300, 310p

Enregistré au RNCP par décision de France Compétences en date du 30 juin 2020, délivré par
ASSOCIATION ECEMA - ECOLE EUROPEENNE DE MANAGEMENT EN ALTERNANCE



Formation certifiante

Objectifs :

- Cette formation apporte un savoir-faire professionnel de haut niveau afin de développer les compétences suivantes : Analyser la gestion globale de l'entreprise.
- Créer et piloter les outils informatisés de gestion.
- Contrôler et analyser les résultats produits par l'entreprise.

Participer à l'élaboration des budgets, des stratégies financières de l'entreprise

Débouchés et métiers visés :

Le Manager de la performance financière participe au plus haut niveau, à la stratégie de l'entreprise. Les emplois occupés peuvent être : Manager de la performance financière, Directeur administratif et financier, Analyste financier, Crédit manager, Auditeur, Contrôleur de gestion, Trésorier.

Accueil et Inscription

ESSENTIA CARAIBES

ZI Champigny Immeuble Laguerre, Bat. A
97224 Ducos

Tél. 0596 55 03 81 – Fax. 0596 50 03 79

contact@essentia-caraibes.org

Responsable Pédagogique

M. JAKOU

Responsable Administrative

Mme LAMPIN

Référent handicap

Assistante Administrative

Mme TATLOT

Durée : 2 ans - formation continue en rythme alterné

1^{ère} année : 600h ; 4 mois de stage

2^{ème} année : 600h ; 6 mois de stage

Période : du 07 octobre 2023 au 30 septembre 2025

Conditions d'accès

M1 : 180 crédits ECTS ou Licence (Bac+3)

Possibilité

Validation des acquis professionnels (VAP)

Validation des acquis par l'expérience (VAE)

Inscription

- Admission sur dossier, entretiens
- Inscription définitive dès réception de la notification d'admission en formation



Financement de la formation

Type de contrat

Apprentissage

Professionalisation

Financement public

CPF, pôle emploi, CTM, Transition Pro

Financement personnel

Devis personnalisé sur demande

Echéancier sur 12 mois



Rythme de l'alternance

Ecole : mercredi, samedi, semaine complète

Entreprise : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Nombre d'heures en entreprise

1^{ère} année : 560 h

2^{ème} année : 630h

Niveau de sortie

Niveau 7 – 180 ECTS

Prochaine session

Octobre 2023 – Septembre 2025



Accessibilité handicap

Les chiffres clés : en cours

Pas de passerelle, ni d'équivalence pour cette formation



Contenu de la formation

Unités d'enseignement

- UE Manager des services fonctionnels comptables et financiers et du réseau de partenaires financiers – *310 heures*
- UE Piloter des dispositifs de contrôles internes et de gestion – *170 heures*
- UE Participer et contribuer au pilotage stratégique de l'entreprise – *298 heures*
- UE Participer au pilotage opérationnel de l'entreprise – *174 heures*
- UE Applications professionnelles – *178 heures*

Compétences

Les compétences professionnelles s'acquièrent à la fois en centre de formation par le biais des enseignes et en entreprise dans le cadre de l'alternance.

Bloc 1 – Manager des services fonctionnels comptables et financiers et du réseau de partenaires financiers

Superviser et collaborer avec l'équipe chargée de la tenue de la comptabilité générale, auxiliaire et analytique ; L'accompagner lors de la révision et de la consolidation des comptes, jusqu'à l'établissement de la liasse fiscale, pour cela, contrôler les différentes étapes jusqu'au bilan comptable et au compte de résultat, par un travail collaboratif, afin de garantir la fiabilité des résultats et le strict respect des normes comptables et des obligations juridiques et fiscales de l'entreprise.

Gérer les relations avec le commissaire aux comptes, l'expert-comptable et l'administration fiscale.

Élaborer des tableaux de synthèse et de reporting à destination de la direction et contrôler leur bonne utilisation par les équipes afin d'assurer une collecte et une analyse d'informations comptables, fiscales et financières fiables.

Prévoir les spécificités de formes afin qu'ils puissent être utilisés par des salariés en situation de handicap.

Participer au recrutement inclusif du personnel des services comptables et financiers ; en réponse à la digitalisation du service, repositionner chaque collaborateur sur des tâches à forte valeur ajoutée et veiller à leur montée en compétences ; organiser des formations ad hoc en collaboration avec le service RH.

En collaboration avec le responsable informatique et système d'informations, participer au choix et au paramétrage d'un logiciel dédié à l'activité comptable et financière ou d'un progiciel de gestion (ERP) pour les modules relatifs à l'activité comptable et financières, en tenant compte, dans la mesure du possible, des besoins particuliers des utilisateurs en situation de handicap.

Animer ou choisir la formation continue du personnel de l'équipe comptable afin de garantir le respect des bonnes pratiques d'utilisation des outils numériques dédiés, dans le respect de la réglementation applicable, tant sur le plan comptable, fiscal et financier qu'en matière de protection des données (RGPD), et s'assurer que la méthode de formation appliquée intègre bien les besoins du personnel en situation de handicap.

Élaborer et veiller à la bonne utilisation des tableaux de bord stratégiques (prospectifs), de gestion de l'activité (budgétaire) et opérationnels (performance métiers) pour garantir la conformité globale par rapport aux objectifs fixés aux directions opérationnelles (managers) et à la stratégie de développement de l'entreprise.

Définir les indicateurs clé de la performance (niveau d'atteinte des objectifs opérationnels et financiers, mesure de la croissance, impacts RSE) et du pilotage des projets (état d'avancement), suivre et analyser leurs évolutions, le cas échéant en ayant recours à des logiciels dédiés dotés d'intelligence artificielle (IA).

Piloter le processus budgétaire : coordonner les campagnes budgétaires et analyses prévisionnelles réalisées à partir des tableaux de bords, en conformité avec la stratégie de développement l'entreprise.

Identifier et sélectionner des partenaires financiers (banque, assurance, investisseurs financiers) en tenant compte du secteur d'activité de l'entreprise et de l'orientation stratégique choisie par la direction générale, faire valider par sa hiérarchie.



Négocier les contrats de prestations de services financiers avec les partenaires financiers (ex : conditions bancaires appliquées, instruments de couverture etc.) en collaboration avec le service juridique ou un conseil juridique et fiscal externe (ex : avocat), afin de protéger l'entreprise des risques financiers propres à son activité et à son organisation. Assurer le suivi de la relation contractuelle avec les partenaires financiers et gérer les éventuels contentieux en collaboration avec le service juridique ou un conseil juridique et fiscal externe (ex : avocat).

Bloc 2 – Piloter des dispositifs de contrôles internes et de gestion

Organiser la supervision de l'équipe chargée du contrôle interne et du contrôle de gestion.

Conformément aux spécificités de l'activité de l'entreprise, identifier d'une part le type d'audit à mener (opérationnel, stratégique et financier) et d'autre part, la nature et l'étendue des contrôles à organiser (contrôle des procédures internes, des activités financières et comptables etc.).

Puis répartir ou déléguer les activités correspondantes et veiller à leur bonne exécution pour garantir leur conformité au cadre légal et réglementaire en vigueur. La répartition des activités prend en compte les salariés en situation de handicap.

A partir des données de l'organisation et pour préparer la mission d'audit et de contrôle, élaborer une cartographie des risques (opérationnels, stratégiques, comptables et financiers) propres à l'activité récurrente et exceptionnelle de l'entreprise.

Construire et mener un plan de diagnostic des risques à partir de la cartographie et en s'appuyant sur les données collectées par le système d'informations en place dans l'entreprise.

Auditer les risques et contrôler l'efficacité des procédures internes et de gestion mises en œuvre dans l'entreprise, en collaboration avec les managers opérationnels, pour participer à la sécurisation des décisions et contribuer à l'amélioration continue de la performance.

Rédiger un rapport d'audit à destination de la direction et préconiser les actions correctives à mettre en place en les hiérarchisant et en les priorisant.

A partir d'un audit réalisé en collaboration avec la DSI ou un prestataire informatique externe, anticiper les conséquences des risques liés à la perte et/ou au vol des données numériques, afin d'assurer le patrimoine numérique de l'entreprise.

Chiffrer le coût financier d'un arrêt partiel ou définitif de l'activité de l'entreprise, inclure le calcul du coût lié à la perte de temps, à celle de la crédibilité à l'égard de ses clients, ses fournisseurs, ses actionnaires et ses collaborateurs et réaliser un rapport circonstancié pour la direction générale.

Bloc 3 – Participer et contribuer au pilotage stratégique de l'entreprise

Apporter les éléments financiers et extra financiers, complets et détaillés, issus des audits et contrôles internes et de gestions, y compris environnementaux afin de participer à l'élaboration du plan stratégique pluriannuel à moyen et long terme (3 à 5 ans) avec la direction financière.

Collaborer avec la direction financière pour mettre en avant les données les plus pertinentes afin de lui permettre d'influer sur les décisions budgétaires de la direction générale.

Manager les flux de trésorerie de l'entreprise afin de garantir la couverture des besoins financiers et la liquidité quotidienne (encaissements et paiements) en optimisant les coûts et produits financiers, conformément à la politique financière (à court, moyen et long terme) préalablement établie en conformité avec la stratégie l'entreprise.

Participer au montage de financement d'acquisitions d'entreprise ou d'actifs importants en collaboration avec le service juridique ou un conseil juridique et fiscal externe (ex : avocat) afin de mettre en œuvre la politique de croissance de l'entreprise conformément à sa stratégie.

A partir du panel et des spécificités des actifs d'entreprise (asset management), participer à l'établissement ou établir un programme annuel d'investissements après avoir mené une étude de rentabilité des investissements ; appliquer les méthodes d'élaboration d'un plan de trésorerie prévisionnel (free cash-flow) généré par un investissement et les différentes méthodes d'actualisation.

Définir les critères de choix d'un investissement (impacts environnementaux dans le respect de la politique RSE de l'organisation, délais de récupération du capital investi, indice de rentabilité, valeur actuelle nette, taux de rentabilité interne) et les soumettre à sa hiérarchie.

Réaliser l'évaluation des différentes techniques de financement (endettement, augmentation de capital, Leverage Buy Out), les soumettre à sa hiérarchie et participer aux échanges sur les choix les plus adaptés.

A partir des thématiques demandées par la direction financière, coordonner les différentes études prospectives, regrouper les fonctions impliquées et animer les échanges via une plateforme d'échanges, appréhender les éléments nouveaux et faire la synthèse des études.

A partir des synthèses, réaliser des estimations sur le futur, assorties d'un degré de confiance, proposer des scénarii à partir de jeux cohérents d'hypothèses, inclure la prise en compte d'une performance durable au sens RSE ; veiller à justifier leur vraisemblance et reporter ces éléments à sa hiérarchie pour permettre d'éclairer les actions futures, avant toute décision stratégique de la direction générale.

A partir des données consolidées, présentées à la direction, participer à l'évaluation des prises de risques afin de mieux les maîtriser.

Bloc 4 – Participer au pilotage opérationnel de l'entreprise

Pour établir les budgets prévisionnels, choisir, avec les managers, la méthode la plus adaptée au type d'activité de l'entreprise : prix de revient complet, direct costing, Activity Based Costing, etc, identifier les facteurs de productivité ; les accompagner pour définir les objectifs de leurs équipes.

A partir des écarts identifiés par le contrôle de gestion et des actions correctives à mener, assister les managers dans la mise en œuvre des actions correctives et la modification de leur plan d'action annuel.

Pour accompagner les managers à la performance opérationnelle, élaborer un tableau de bord de type européen (méthode OVAR : Objectifs Variables d'action) ou US (Balanced Scorecard) et les indicateurs correspondants en fonction des objectifs de performance de l'entreprise.

Les assister dans l'amélioration des processus opérationnels et supports et si nécessaire, les accompagner dans la modification de la constitution des équipes.

En collaboration avec la DSI ou un prestataire externe expert, participer à la mise en œuvre du processus d'appropriation, par les managers, de la stratégie de gouvernance des données de l'organisation et maintenir leur adhésion tout au long du déploiement des actions relevant de la gestion courante de l'organisation.

Les conseiller dans le choix des outils à déployer et des actions à mettre en place l'objectif final étant d'éviter la multiplication des données et leur mauvaise interprétation.



Modalités et moyens pédagogiques

Enseignements en présentiel et à distance

- Cours magistraux
- Projet tutoré
- Projet d'entreprise : création WEB
- Bilan de compétences et de l'alternance (1^{ère} année)
- Mémoire d'entreprise (2^{ème} année)
- Evaluation finale (études de cas)
- Périodes professionnelles en entreprise

Matériels : ordinateurs portables, vidéo projecteurs, tableau interactif

Ressources pédagogiques : supports de cours, bibliothèque

Intervenants : enseignants spécialisés et professionnels



Modalités d'évaluation

- Contrôle continu de 30 minutes à 1 heure maximum à la fin de chaque module
- Evaluation finale
- Soutenance d'un mémoire d'entreprise
- Evaluation de la pratique professionnelle en entreprise

Critères d'admission à la Certification

Chaque bloc de compétences est évalué par une évaluation finale.

Chaque bloc de compétences est validé indépendamment et acquis définitivement.

Sont admis automatiquement au titre les étudiants qui, remplissent l'ensemble des conditions suivantes :

1. La note de chaque UE doit être supérieure ou égale à 10/20
2. La note du mémoire écrit doit être supérieure ou égale à 10/20
3. La note de la soutenance du mémoire doit être supérieure ou égale à 10/20
4. La note professionnelle doit être supérieure ou égale à 10/20
5. La moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10/20
6. L'ensemble des critères de validation de l'année de la 1^{ère} sont réunis pour les candidats intégrés en bac+4.

Critères de validation

Valident automatiquement le titre les étudiants qui, remplissent l'ensemble des conditions suivantes :

1. La note de chaque UE doit être supérieure ou égale à 10/20
2. La note du mémoire écrit doit être supérieure ou égale à 10/20
3. La note de la soutenance du mémoire doit être supérieure ou égale à 10/20
4. La note professionnelle doit être supérieure ou égale à 10/20
5. La moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10/20
6. L'ensemble des critères de validation de la 1^{ère} année sont réunis pour les candidats intégrés en bac+4.